

BULLETIN DE SANTÉ PUBLIQUE

RAPPORT

ANNUEL



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le Conseil d'administration est fier de vous présenter ce rapport d'activité qui dresse un portrait des principales réalisations de l'Association au cours de l'année financière 2009-2010. Nous avons toutes et tous travaillé très fort dans le but toujours aussi pertinent de contribuer à l'amélioration de la santé de la population québécoise. Nos stratégies se développent, nos processus se raffinent, nos partenariats se déploient, mais le cœur et l'esprit qui ont animé cette organisation depuis sa fondation sont rigoureusement préservés.

Suite page 2

SOMMAIRE

DANS CE RAPPORT

Mot de la présidente.....	P.2
Présentation de l'ASPQ.....	P.3
Mot de la directrice générale	P.4
Membres de l'équipe	P.7
Comités du conseil d'administration de l'ASPQ.....	P.8
Rapport des comités	P.9
Dossier: Événements et conférences	
Enfanter le monde.....	P.11

Dossier: Saines habitudes de vie

Produits, services et moyens amaigrissants	P.13
Urbanisme et environnement alimentaire autour des écoles....	P.16

Dossier: Contrôle du tabac

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.....	P.19
---	------

Dossier: Problématique du poids

Coalition québécoise sur la problématique du poids.....	P.22
---	------

Notre richesse, nos collaborations...	P.27
--	------



MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'Association étant toujours en développement, les administratrices et les administrateurs ont eu à travailler à plusieurs niveaux afin de dégager des orientations qui permettent de donner des mandats clairs à la direction générale. Nos comités de travail ont grandement contribué à l'identification et l'évolution de ces orientations et je remercie sincèrement chacune des personnes qui y a contribué.

Animer un groupe de personnes qui sont disposées à s'impliquer et mettre à profit leurs compétences pour actualiser une mission aussi essentielle demeure passionnant. Les administratrices et administrateurs de l'Association ont investi bénévolement beaucoup de temps cette année et je les en remercie chaleureusement. Les défis de santé publique actuels sont immenses et nous avons eu à arbitrer des choix difficiles. Bien qu'un consensus ne soit pas toujours possible, nos échanges permettent à chacune et chacun de mieux comprendre une problématique, mieux cerner un enjeu,

mieux définir sa propre vision de santé publique. Nous nous enrichissons toutes et tous en participant aux réflexions et aux discussions que nous abordons. C'est ce qui donne une si grande valeur à l'engagement bénévole.

L'année 2010-2011 débute avec la réalisation d'un rêve que nous avons porté durant trois ans, soit le congrès *Enfanter le monde*. C'est peut-être un signe que l'année financière qui débute sera aussi celle de la naissance de nouveaux projets structurants, de nouveaux partenariats enrichissants, de nouvelles implications des membres. Il n'y a de limite à cette organisation que celle que nous impose le temps!

La Présidente,

Lucie Thibodeau

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009-2010 ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

Présidente

Lucie Thibodeau, ASSS de l'Estrie

Vice-Président

Martin St-George, CSSS Lucille-Teasdale

Secrétaire

Céline Lemay, Sage-femme

Trésorier

Marc-Antoine St-Pierre, Avocat, cabinet Séguin Racine

Administrateurs / Administratrices

Marie-Andrée Comtois, Doctorante en santé communautaire

Julie Bickerstaff, Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (novembre 2009 à mai 2010)

Josée de Grandmont, deGrandmont.com

Sylvie Desjardins, Agence de la santé publique du Canada

Carmen Veillette-Boucher, retraitée





PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (ASPQ)

AU CŒUR DE SA MISSION : LA SANTÉ

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) est un regroupement autonome, multidisciplinaire et sans but lucratif qui contribue à la promotion, à l'amélioration et au maintien de la santé et du bien-être de la population québécoise. L'ASPQ entretient des liens avec les communautés de santé publique canadienne et internationale.

AU CŒUR DE SON HISTOIRE : L'OUVERTURE

Fondée en 1943 sous le nom Société des hygiénistes de la province de Québec, l'Association regroupait alors des médecins, des infirmières et des hygiénistes. En 1974, elle adopte son nom actuel et s'ouvre largement à des gens provenant tant des sciences humaines et sociales que des sciences de l'éducation et du secteur communautaire. Elle accueille également des citoyens engagés et des corporations.

AU CŒUR DE SES ACTIONS : DES VALEURS

L'ASPQ prône l'équité, la justice sociale et la solidarité, en particulier dans l'accès à un niveau de vie équitable et aux services de santé et services sociaux. Elle croit en la capacité des personnes et des communautés à prendre en charge leur santé et leur bien-être. Son approche globale et intégrée contribue à faire de la santé un terrain où prévalent la mobilisation, la concertation et la collaboration.

COLLABORATIONS ET ALLIANCES

L'ASPQ tisse des alliances avec de nombreux partenaires du réseau institutionnel de santé publique, du milieu de la recherche universitaire et du réseau communautaire.



L'ASPQ entretient des liens étroits avec l'Association canadienne de santé publique et elle est membre du Conseil québécois sur le tabac et la santé, du Conseil québécois de développement social et des coalitions québécoises pour le contrôle du tabac, pour le contrôle des armes à feu, pour la pratique sage-femme et sur la problématique du poids. De plus, elle a contribué à mettre sur pied le Réseau québécois de villes et villages en santé (RQVVS) et le Réseau francophone international en promotion de la santé (REFIPS).

Puisque la promotion de la santé ne relève pas uniquement du réseau de la santé publique québécois, l'ASPQ s'efforce d'investir de nouveaux secteurs et de favoriser le travail entre des professionnels issus de disciplines différentes.

Merci à nos partenaires financiers: le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec; l'Agence de la santé publique du Canada; Québec en forme et le Réseau de recherche en santé des populations du Québec.



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Lucie **Granger** | Adm.A., Asc, Directrice générale

C'est un réel plaisir, à chaque année, de vous faire rapport sur les principales réalisations de la *Grande Équipe* de l'Association. Nous comptons sur une vingtaine d'employés permanents, ponctuels et chevronnés qui assurent le déploiement de dizaines de projets sur des thématiques priorisées par le Conseil d'administration. La confiance que nous témoignent les administrateurs, nos collaborateurs et nos différents partenaires financiers est sans contredit la plus belle marque d'appréciation qui soit.

Cette année, nous avons fait le choix de vous présenter un rapport annuel condensé qui met l'emphasis sur les projets phares que l'ASPQ a poursuivis au cours de l'année 2009-2010. Ainsi, pour ceux et celles qui souhaitent en connaître davantage

sur les autres projets qui ne sont pas abordés dans le présent rapport, nous vous invitons à consulter notre tout nouveau site Internet à l'adresse : www.aspq.org. L'ensemble des projets que nous avons le privilège de mener, année après année, y font l'objet de plusieurs pages Web qui vous informent de leur développement et des nouveautés : notre conférence annuelle, le Bulletin de santé publique, les Prix Jean-Pierre-Bélanger, Paternité et Aurore-Bégin ainsi que la vigie médiatique que nous assurons sur plusieurs dossiers de santé publique tels que le contrôle des armes à feu, les boissons énergisantes ou encore les jeux d'argent sur Internet. Je vous invite à le consulter régulièrement afin de vous garder informés !

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2009-2010

- 1 Assurer l'autofinancement d'Enfanter le monde – congrès sur les pratiques optimales en périnatalité**
- 2 Optimiser nos outils de travail et créer une grille tarifaire des expertises de l'ASPQ**
- 3 Assurer le déploiement optimal des projets en cours et identifier de nouveaux projets**
- 4 Implication et représentation dans l'environnement canadien**



1. Assurer l'autofinancement d'Enfanter le monde

À pareille date l'an dernier, la réalisation même du congrès *Enfanter le monde* (ELM) était largement compromise par le retrait abrupt du volet international de l'événement. Forts du mandat unanime des administrateurs de l'Association et de l'engagement indéfectible des membres du comité scientifique d'ELM, nous avons relevé le défi et maintenu les forces vives mobilisées autour de la concrétisation de ce grand projet.

Grâce au soutien de nombreux partenaires, collaborateurs et bénévoles, ainsi qu'à la détermination de l'équipe de la permanence, nous avons réussi à gagner la confiance de plus de 700 intervenants de tous les milieux de la périnatalité qui se sont inscrits, à plus de 88 %, aux deux journées de formation interdisciplinaires qu'offre *Enfanter le monde*.

Je suis persuadée que les apprentissages faits au cours de cette longue et périlleuse aventure nous auront faits grandir. Nous en sortons enrichis et renforcés dans notre conviction profonde du caractère unique de l'ASPQ qui gagne à être mieux connu.

2. Optimiser nos outils de travail et créer une grille tarifaire propre aux expertises de l'ASPQ

Dans un souci d'amélioration constante, nous avons développé cette année, après avoir répertorié différentes façons de faire, une grille tarifaire applicable aux expertises et/ou services offerts par l'ASPQ. Cette nouvelle approche permet à l'Association de recouvrer l'ensemble des dépenses reliées à un projet.

Nous avons également élaboré et conçu une nouvelle base de données complète et conviviale, adaptée aux besoins spécifiques de l'Association, qui sera utilisée pour la réalisation de l'ensemble de ses activités de communication, d'advocacy et de rayonnement. Sa mise à jour est actuellement en cours et sera complétée à l'hiver 2011.

Finalement, après avoir été saisis des enjeux politiques et organisationnels de notre fournisseur en matière de téléphonie, nous avons rapidement sécurisé nos services. Nous avons réalisé par la suite une comparaison des prix, avantages et coûts des grands fournisseurs, au terme de laquelle nous avons arrêté notre choix pour une période de 5 ans.

3. Mobiliser le déploiement optimal des projets en cours et identifier de nouveaux projets

• PROJETS RÉALISÉS EN COURS DE MANDAT

En plus des projets qui vous sont présentés dans ce rapport, mentionnons que l'Association a été choisie par la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, maintenant mieux connue sous le nom de *Québec en forme*, pour élaborer un projet visant à mettre en valeur des leaders d'opinion parmi les décideurs et les intervenants qui avaient adopté, dans leur milieu, des pratiques qui favorisent l'acquisition et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif. Dirigés par une équipe chevronnée, appuyée par la collaboration de plusieurs professionnels issus de différents ministères et secteurs visés, nous sommes arrivés à la conclusion que les conditions préalables pour la réussite d'un projet de cette envergure n'étaient pas encore réunies. Au début de 2011, nous revisiterons ce projet et ferons un état de situation afin de voir si lesdites conditions sont maintenant en place.

• NOUVEAUX PROJETS EN DÉVELOPPEMENT OU EN ÉVALUATION

Formation saines habitudes de vie (SHV) - L'ASPQ s'est vue confier la réalisation d'un projet de formation, qui sera réalisé sur 3 ans, à l'intention des 11 ministères et organismes gouvernementaux ainsi qu'aux acteurs de Québec en forme. Nous sommes actuellement à l'étape du démarrage du projet.

Bureau de soutien à la communication en santé publique – Nous participons à la planification stratégique de la seconde phase de cette initiative de l'Institut national de santé publique.



4. Implication et représentation dans l'environnement canadien

Cette année, j'ai eu le privilège de représenter l'Association dans le cadre de la conférence de l'Union internationale de promotion et d'éducation pour la santé (UIPES) à Genève. J'ai également eu le plaisir de représenter le comité organisateur des JASP aux rencontres préparatoires, à Genève, pour l'organisation de deux journées internationales qui porteront sur l'approche **École promotrice de santé** et qui seront réalisées dans le cadre des 15ièmes JASP.

Dernièrement, Sylvie Desjardins, administratrice à l'ASPQ, et moi-même avons représenté l'Association au comité organisateur de la 101^{ème} conférence annuelle de l'Association canadienne de santé publique, qui aura lieu à Montréal du 19 au 22 juin 2011. En qualité d'association hôte, nous organiserons le forum public qui se tiendra le lundi 20 juin au Palais des congrès de Montréal. Gardez l'œil ouvert pour les développements de ce projet!



• • •

À tous nos membres, partenaires et amis, votre présence active et les réponses que vous donnez à nos multiples demandes permettent à l'ASPQ de devenir plus forte... un grand merci!

Aux consultants et fournisseurs qui nous accompagnent et nous « challengent », je vous dis merci pour tous vos bons conseils et ce petit plus que vous acceptez, encore et toujours, de nous donner.

Aux membres du Conseil d'administration, je vous dis merci pour votre confiance et votre engagement. Cette année, votre grande détermination a permis à l'ASPQ de garder le cap et de mettre sur pied l'un des plus importants rassemblements d'intervenants en périnatalité à être réalisé au Québec. Nous avons tous de quoi être fiers!

Aux membres de l'Équipe permanente, je vous remercie sincèrement, du fond du cœur, pour votre expertise, votre professionnalisme, votre loyauté et votre grand dévouement. Vous assurez au quotidien la poursuite de la mission de l'Association et la réalisation de l'ensemble de ses projets, et ce, de façon extraordinaire.

Merci du fond du cœur



La directrice générale

Lucie Granger, Adm.A., ASC



ASPQ

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

PERMANENCE

Lucie Granger, directrice générale

Ève Bédard, coordonnatrice (en congé de maternité)

Catherine Chouinard, chargée de dossiers Périnatalité

Émilie Dansereau, chargée de dossiers Saines habitudes de vie

Éric Faussurier, analyste-rechercheur pour le projet Urbanisme et environnement alimentaire autour des écoles (De janvier à juin 2010)

Nathalie Fortin, chargée du projet Urbanisme et environnement alimentaire autour des écoles

Martine Gagnon, secrétaire-réceptionniste

Julie Paquette, agente de bureau

Marie-Claude Perreault, responsable des communications et de la coordination d'événements

Yannick Prévost, adjoint finances, comptabilité, administration

Brigitte St-Onge, adjointe à la directrice générale (novembre 2008 à janvier 2010)

ENFANTER LE MONDE

Claudette Carrier, directrice

Genevieve Guérin, agente de bureau

COALITION QUÉBÉCOISE SUR LA PROBLÉMATIQUE DU POIDS (COALITION POIDS)

Suzie Pellerin, directrice

Amélie Desrosiers, responsable des communications

Marion Saucet, analyste-rechercheur

Corinne Voyer, analyste-rechercheur

COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC (CQCT)

Heidi Rathjen, cofondatrice et codirectrice

Flory Doucas, codirectrice et porte-parole

Dallya Ho, agente administrative

François Bélanger, agent administratif





COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASPQ

COMITÉ GOUVERNANCE

Marie-Andrée Comtois, responsable
Céline Lemay
Martin St-George
Marc-Antoine St-Pierre
Lucie Thibodeau

COMITÉ FINANCES

Marc-Antoine St-Pierre, responsable
Sylvie Desjardins
Lucie Thibodeau

COMITÉ RESSOURCES HUMAINES ET ÉVALUATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Lucie Thibodeau, responsable de l'évaluation
de la directrice générale
Sylvie Desjardins
Julie Bickerstaff, responsable des ressources humaines
(novembre 2009 à mai 2010)
Carmen Veillette-Boucher, responsable des ressources
humaines (depuis juin 2010)
Marie-Andrée Comtois
Marc-Antoine St-Pierre
Lucie Thibodeau

COMITÉ PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU MEMBERSHIP

Josée de Grandmont, responsable
Sylvie Desjardins
Lucie Thibodeau
Carmen Veillette-Boucher





RAPPORTS DES COMITÉS

COMITÉ FINANCES

Le comité finance s'est réuni à quatre reprises au siège social de l'Association. Le comité seconde le CA dans ses responsabilités de surveillance et, à cette fin, il sert d'intermédiaire entre le CA, la direction et les vérificateurs externes pour assurer la justesse, la conformité, l'intégrité et l'efficacité de l'information financière, des systèmes de contrôle, des processus de vérification et d'information de gestion. Le comité assume également l'examen de la gestion des risques et des méthodes de contrôle reliés à cette gestion. Au cours de ses différentes réunions le Comité finance s'est notamment penché sur les différentes mesures à adopter pour combler le déficit anticipé pour l'exercice financier 2009-2010 et de concert avec la direction générale, il a poursuivi le travail requis pour la présentation des états financiers et l'élaboration du budget d'opération pour l'exercice financier 2010-2011.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Au cours de l'année financière 2009-2010, le comité de gouvernance s'est réuni à 5 reprises et a travaillé essentiellement sur trois éléments. Le premier se rapporte à l'élaboration d'une politique concernant les paliers décisionnels relatifs à l'acceptation de nouveaux projets pour l'Association. Ainsi, dans certains cas, la directrice générale aura la latitude voulue pour accepter des projets d'interventions qui s'offrent à l'Association alors que, dans d'autres cas, elle devra les soumettre au Conseil d'administration. Le second point concerne le mandat du comité gouvernance qui a été clarifié par ses membres et adopté par le Conseil d'administration, de manière à ce qu'il soit mieux adapté à notre type d'organisation, soit une OBNL dont les administrateurs et administratrices sont élu-E-s par l'assemblée générale annuelle. Finalement, un sous-comité a été formé afin d'examiner la Constitution et les règlements de l'Association. Tout porte à croire que les décisions relatives aux modifications qui découleront de cet exercice ne seront pas toutes confirmées d'ici l'Assemblée

générale annuelle 2010. Toutefois, certaines modifications pourront y être présentées alors que d'autres seront à finaliser d'ici la prochaine assemblée générale annuelle.

COMITÉ DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT DU MEMBERSHIP

Le comité a tenu quatre réunions au cours de l'exercice 2009-2010, dont une par conférence téléphonique, en plus du travail individuel effectué par ses membres. Au mandat général du comité qui est d'aider l'ASPQ à définir son image de marque et à favoriser son développement et son rayonnement, s'est ajoutée cette année la tâche de collaborer aux travaux visant à définir la vie associative de l'ASPQ. En plus de régler les affaires courantes reliées aux Prix Jean-Pierre-Bélanger et Aurore-Bégin et à la tenue de l'AGA, le comité a donc essentiellement consacré ses efforts à l'élaboration de pistes de réflexion sur la vie associative de l'Association. Grâce à la contribution de tous, le comité a ainsi été en mesure de présenter au CA du 27 août 2010, un document de réflexion présentant le fruit de ses travaux ainsi que des propositions concrètes pour soutenir le développement de la vie associative de l'ASPQ. Le comité tient à remercier Mme Sylvie Desjardins pour sa contribution spéciale au document de réflexion.

COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES ET ÉVALUATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le comité ressources humaines du Conseil d'administration a démarré tardivement ses travaux quant à la révision du manuel de l'employé. Il poursuivra son travail en 2010-2011. Quant à l'évaluation de la directrice générale, elle sera réalisée en 2010-2011.



SOIXANTE-QUATRE RÉOLUTIONS ONT ÉTÉ ADOPTÉES EN COURS D'EXERCICE, DONT LES PRINCIPALES AVAIENT LES FINALITÉS SUIVANTES :

- Adoption d'un code de déontologie
- Adoption des dates de séances du CA de l'année et la date de l'assemblée générale annuelle (AGA)
- Processus d'adoption de nouveaux projets – adoption de grilles d'analyse
- Adoption de la composition et mandat des comités
- Augmentation salariale
- Mandat à la directrice générale de chercher sur une base continue le financement pour les thématiques existantes à l'Association
- Approbation des orientations stratégiques de la CQPP
- Adoption de la nouvelle plateforme de la CQCT
- Ratification des jurys et ratification des gagnants des Prix Jean-Pierre-Bélanger et paternité (remis l'an dernier)
- Nouvelles thématiques adoptées par le CA :
 - Amiante
 - Jeux d'argent sur Internet
 - Promotion de saines habitudes de vie favorable à la santé bucco dentaire
 - Soutien de la Coalition sur le contrôle des armes à feu
- Enfanter le monde
 - Suite au retrait de WABA, une décision est prise à l'effet de remettre l'évènement au plus tard en 2011
 - Fermeture de la compagnie ELM
 - Ajout d'une note aux états financiers 2008-2009 de l'Association concernant la demande du MSSS d'autoriser l'utilisation des 100 000 \$ perçus d'avance pour l'organisation de l'évènement
- Mandat à la directrice générale d'assurer la viabilité financière d'ELM avec un objectif d'autofinancement
- Tenue de l'évènement en marge des Journées annuelles de santé publique et négociations avec l'INSPQ d'une optimisation des coûts
- Souligner le 30^{ième} anniversaire d'Accoucher ou se faire accoucher dans le cadre de la remise des prix Jean-Pierre-Bélanger et Aurore-Bégin
- Adoption d'une tarification pour l'évènement
- La recommandation à l'AGA des états financiers 2008-09 et de Fauteux Bruno Buissière Leewarden comme vérificateurs comptable
- Départ d'administrateurEs et remplacement d'officier
- Un budget de 5 000 \$ est réservé pour de la formation pour les administrateurs
- Adoption des prévisions budgétaires 2009-10 avec un surplus de dépenses de 43 385 \$
- Mise en nomination de Louis Gauvin pour un prix décerné par l'Association canadienne de santé publique dans le cadre de son 100^{ième} anniversaire
- L'ASPQ est devenue membre de la *Coalition Souveraineté alimentaire* de l'UPA
- Les prochaines demandes de financement devront inclure 10 % pour l'évaluation et une majoration de l'indice des prix à la consommation
- Choix de thématique pour la conférence annuelle de l'ASPQ 2011 : PSMA et image corporelle
- Adoption du tout nouveau format condensé du rapport annuel 2009-10



ENFANTER LE MONDE – CONGRÈS SUR LES PRATIQUES OPTIMALES EN PÉRINATALITÉ



RENFORCER NOTRE CONFIANCE DANS LA CAPACITÉ NATURELLE DE PORTER NOS ENFANTS, DE LES METTRE AU MONDE ET DE LES NOURRIR PHYSIQUEMENT, PSYCHIQUEMENT ET SPIRITUELLEMENT.

Tel est le but ultime d'*Enfanter le monde* (ELM), organisé par l'Association pour la santé publique du Québec en partenariat avec l'Association des omnipraticiens en périnatalité du Québec, le Regroupement Les Sages-femmes du Québec et la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, avec la collaboration de très nombreux organismes.

Cette rencontre se veut une étape majeure dans l'évolution du regard posé sur la périnatalité en vue de favoriser l'autonomie des familles, l'utilisation plus judicieuse des technologies médicales lorsque celles-ci sont requises, les pratiques novatrices et l'attachement des mères et des pères à leur enfant. Les trois thèmes retenus sont l'accouchement, l'allaitement et le devenir parent.

UNE PROGRAMMATION RICHE ET PERTINENTE

Afin de permettre une vaste exploration des trois thèmes visés par ELM, le programme scientifique s'est développé en deux volets, le premier étant issu des travaux des membres du comité scientifique alors que le deuxième a été développé à la suite d'un appel de communications.

Afin de réaliser et de faciliter l'élaboration de la programmation d'*Enfanter le monde*, le comité scientifique a été divisé en trois sous-comités ayant travaillé respectivement sur les trois grandes thématiques abordées, soit l'accouchement, l'allaitement et le devenir parent. Ce sont les membres de ces sous-comités qui ont identifié et proposé des conférenciers pléniers ainsi que de nombreux symposiums et ateliers intéressants qui forment « la colonne vertébrale » du congrès. En ce qui a trait à l'appel de communications, près de 150 résumés ont été soumis par un grand nombre de réseaux professionnels, d'ici et d'ailleurs, tous concernés et interpellés par les thèmes d'*Enfanter le monde*. La richesse des propositions reçues, abordant un large éventail de thématiques pertinentes et intéressantes, témoigne de la qualité des expériences et des expertises qui seront discutées.

Le résultat offre un programme sans précédent pour le milieu de la périnatalité : 6 conférences plénières, 28 symposiums, 23 ateliers, 45 communications orales, un salon d'expertises communautaires ainsi qu'un grand nombre de conférenciers issus des réseaux cliniques, administratifs, communautaires et de la recherche. Les sujets toucheront tant les aspects physiologiques que psychologiques et sociaux de la période périnatale. L'organisation des services et la mise en place de politiques seront également abordées.

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS DE PROMOTION

Puisqu'*Enfanter le monde* s'adresse à tous les professionnels de la périnatalité, principalement du Québec et du Canada,



les activités de promotion de l'événement ont été aussi nombreuses que diversifiées. Qu'il soit question du site Internet bilingue de l'événement, de la cyberlettre envoyée régulièrement à notre réseau de contacts, de l'utilisation des outils de communication de nos organismes collaborateurs ou encore des opportunités de représentations qui ont été saisies dans le cadre d'événements reliés à la périnatalité, tous les efforts ont été déployés afin qu'Enfanter le monde fasse l'objet d'un vaste rayonnement.

UN TAUX DE PARTICIPATION AU-DELÀ DE NOS ESPÉRANCES

En juin dernier, nous avons procédé au lancement du programme d'inscription en ligne. À notre plus grande satisfaction, nous avons dépassé les objectifs de participation, et ce, avant même la parution de la programmation complète. En effet, *Enfanter le monde* suscite un enthousiasme considérable chez plus de 700 professionnels et intervenants du milieu de la périnatalité, d'ici et d'ailleurs, qui à ce jour se sont inscrits. Au cours de l'événement, nous aurons le plaisir d'accueillir des participants provenant de toutes les provinces et territoires du Canada, des États-Unis, de la France, de la Belgique et même de certains pays africains.



UN GRAND MERCI

Aux bénévoles

Nous tenons à saluer le travail constant des bénévoles et, tout particulièrement, l'investissement et le dévouement des membres du comité scientifique qui se sont impliqués avec énergie tout au long de cette aventure.

À nos partenaires

Sans votre confiance et votre soutien, la réalisation de cet important événement n'aurait pas été possible : l'Association des omnipraticiens en périnatalité du Québec, la Société des

obstétriciens et gynécologues du Canada, Le Regroupement Les Sages-femmes du Québec, l'Agence de santé publique du Canada, La Fondation Lucie et Andrée Chagnon, Québec en forme, le comité organisateur des JASP, l'équipe de chez Octane et les impressions Protech inc..

Nos principaux fournisseurs

L'équipe de chez Agora communications, l'équipe du Centre des congrès de Québec, AVW-Telav, la Capitale, América interprétation.



PRODUITS, SERVICES ET MOYENS AMAIGRISSANTS

La problématique du poids soulève de nombreux enjeux de santé publique et ses composantes sont relativement complexes. En effet, s'il faut travailler à la réduction du poids moyen de notre population, il faut le faire sans exacerber la préoccupation excessive à l'égard du poids, d'autant plus que les modèles corporels de beauté sont à la minceur pour les femmes et à la musculature pour les hommes. Certains peuvent être tentés d'avoir recours à des produits, services et/ou moyens amaigrissants pour obtenir le corps dont ils rêvent. Toutefois, le recours à ces méthodes amaigrissantes n'est pas sans risques pour la santé, tant pour la santé physique que psychologique des individus. En lien avec sa mission de promotion, de maintien et d'amélioration de la santé, l'ASPQ a développé un projet relié aux produits, services et moyens amaigrissants (PSMA) afin de poursuivre les objectifs suivants :

- Informer et sensibiliser la population sur les risques des PSMA pour la santé
- Fournir une information à jour pour les professionnels de la santé
- Surveiller les pratiques de l'industrie
- Influencer la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des produits, de leur mise en marché, de leur marketing et de leurs effets sur la santé

C'est dans cette optique que l'ASPQ a contribué, au cours de la dernière année, à faire de la question du poids et de l'image corporelle une question d'importance. Ainsi, elle a réuni et mobilisé bon nombre d'acteurs influents, issus tant des milieux communautaire, gouvernemental qu'universitaire, autour d'enjeux communs relatifs à l'image corporelle, aux produits de santé naturels, au diabète de type 2, etc., afin d'élaborer avec eux des pistes de solutions. En parallèle, l'Association a également multiplié ses interventions sur la scène médiatique afin de sensibiliser les professionnels des médias et informer la population sur les risques pour la santé que

peuvent représenter les produits, services et moyens amaigrissants. Voici un aperçu des enjeux qui ont occupé notre temps dans les 12 derniers mois ainsi que les stratégies que nous avons mises de l'avant.

L'IMAGE CORPORELLE



LA CHARTE QUÉBÉCOISE POUR UNE IMAGE CORPORELLE Saine ET DIVERSIFIÉE

À l'automne 2009, l'ASPQ a jugé pertinent et important de souligner le leadership du ministère de la Culture et de la Condition féminine en félicitant la création et en signant la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée. Nous avons d'ailleurs émis un communiqué de presse, auquel la Coalition québécoise sur la problématique du poids a joint sa voix, afin de saluer cette initiative. En décembre, nous avons rédigé une lettre ouverte qui fut publiée sur Cyberpresse visant à dénoncer les retouches photos ridicules faites par la compagnie Ralph Lauren sur ses photos de mode et, par le fait même, rappeler l'initiative de la Charte et les valeurs qui la sous-tendent. Nous avons également profité de la veille de la nouvelle année afin de mettre en garde la population contre l'industrie de l'amaigrissement qui se fait d'autant plus présente dans les médias pendant cette période de résolutions.



LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS



L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

Le 31 décembre 2009, la dernière phase du *Règlement sur les produits de santé naturels* entré en vigueur, ayant pour conséquence de faire retirer des tablettes des pharmacies, magasins de produits naturels et autres, tout produit de santé naturel non homologué, c'est-à-dire n'ayant pas reçu de numéro de produit naturel (NPN). Toutefois, Santé Canada n'a toujours pas émis de date buttoir en ce qui concerne l'application rigoureuse de ce règlement.

De plus, le 28 janvier 2010, l'Ordre des pharmaciens du Québec encourageait ses membres à retirer des tablettes tout produit de santé naturel n'étant pas conforme au règlement de Santé Canada. En collaboration avec Équilibre, Groupe d'action sur le poids ainsi que le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, nous avons accueilli très favorablement, par voix de communiqué de presse, cette recommandation de l'Ordre qui va plus loin que le règlement de Santé Canada. Nous avons également souligné la victoire contre l'industrie de l'amaigrissement qu'ont connu le Dr Dominic Garrel et Option consommateurs concernant les Centres de santé minceur. Cette réussite contre une entreprise de l'amaigrissement confirme que des pratiques ne respectant pas les critères de saine gestion du poids peuvent être publiquement dénoncées.

LE PROJET DE LOI ESPAGNOL TRAITANT DES PSMA

Le 18 février dernier, nous avons émis un communiqué de presse afin de souligner l'aspect novateur du projet de loi espagnol visant à bannir toute publicité de PSMA des ondes télévisuelles de l'État, entre 7 h et 22 h.

LE PROJET *PRODUITS, SERVICES ET MOYENS AMAIGRISSANTS : DES OUTILS POUR UNE CLIENTÈLE DIABÉTIQUE À RISQUE*, FINANCÉ PAR L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

Étant donné qu'un lien existe entre le traitement du diabète de type 2 et la perte de poids, certaines personnes pourraient être tentées d'avoir recours à des produits, services et/ou moyens amaigrissants. Il importe donc de prendre le temps de mettre en garde non seulement les personnes atteintes de diabète, mais également les professionnels de la santé qui travaillent avec ces dernières.

Dans le cadre de ce projet, intitulé *Produits, services et moyens amaigrissants : des outils pour une clientèle diabétique à risque*, l'ASPQ entend développer une section de son site Internet qui sera dédiée spécifiquement aux professionnels de la santé, en plus de leur offrir une formation concernant les PSMA afin qu'ils bénéficient d'une information claire, vulgarisée et actuelle qui les appuiera dans leurs interventions auprès de la population. Il y aura également la conception et la réalisation d'un outil d'information et de sensibilisation, s'adressant aux femmes à risque ou souffrant de diabète de type 2, qui aura pour objectif de les informer des dangers liés à l'utilisation de PSMA.

Pour la réalisation de cet outil, des groupes de discussion ont été réalisés par la firme *Mire recherche* en avril dernier. Les participantes étaient divisées en quatre groupes en fonction de leur âge (25-45 et 45-65 ans) et de leur niveau d'éducation. À l'issue de ces discussions, nous avons été en mesure de confirmer que le poids est une préoccupation importante pour les femmes, et ce, peu importe leur âge et leur niveau d'éducation. Toutefois, les stratégies à adopter pour les sensibiliser aux risques des PSMA devront être adaptées aux caractéristiques de nos publics cibles en fonction de leur âge et de leur niveau d'éducation.



LA RÉALISATION D'UNE ÉDITION DU BULLETIN DE SANTÉ PUBLIQUE ABORDANT LE DOSSIER DE L'IMAGE CORPORELLE



L'insatisfaction que ressentent plusieurs personnes face à l'image qu'elles projettent, qu'il soit question de leur poids ou de leurs caractéristiques physiques, peut mener à des troubles psychologiques ou à l'adoption de comportements dangereux pour la santé. Pourquoi une telle préoccupation à l'égard de son image ? Quelles peuvent en être les conséquences pour la santé ? Est-ce que l'industrie de la mode y est pour quelque chose ? De quoi discutent les femmes sur les forums de perte de poids sur Internet et pourquoi les fréquentent-elles ? Qu'elles sont les initiatives et projets qui

existent actuellement et visent à contribuer au changement de la norme de beauté ? Au printemps dernier, à l'aube de la saison estivale, l'Association a jugé important de mobiliser ses partenaires dans le dossier des PSMA afin de trouver des réponses à ces questions et des pistes de solutions aux problèmes qu'elles soulèvent. Pour ce faire, une édition complète du Bulletin de santé publique de l'ASPQ, distribué à 800 exemplaires et diffusé sur le Web, a été dédiée à ce dossier. L'objectif était de faire bénéficier les professionnels du réseau de la santé des expertises et expériences diffusées dans chacun des articles afin d'enrichir leur pratique, de vulgariser l'information dans le but de renseigner et de conscientiser la population sur le sujet des PSMA et de l'image corporelle et, finalement, de faire connaître les activités de l'Association dans ce dossier.

COLLABORATEURS

Nous avons la chance et le plaisir de travailler en partenariat avec différents collaborateurs investis dans ce dossier. Tout d'abord, plusieurs centres d'enseignement du diabète ont accepté de répondre à différentes questions nous permettant de mieux comprendre leur réalité. D'autre part, nous avons mis sur pied deux comités consultatifs, le premier travaillant sur l'élaboration des outils à l'intention des professionnels de la santé et le second se penchant sur la réalisation de ceux destinés aux femmes à risque ou souffrant de diabète de type 2.

FAITS SAILLANTS :

- L'ASPQ a participé aux consultations relatives à l'élaboration et est signataire de la Charte pour une image corporelle saine et diversifiée du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- Participation à l'émission Une pilule, une petite granule.
- Participation à un dossier spécial de La Presse au sujet de l'industrie de l'amaigrissement.
- Participation à un dossier spécial de La Presse concernant la chirurgie bariatrique.
- Collaboration à la rédaction d'une fiche thématique sur les PSMA pour le Bureau de soutien à la communication en santé publique de l'Institut National de santé publique.
- Redistribution des guides Maigrir : pour le meilleur et non le pire dans les centres d'enseignement du diabète des régions de Montréal, de l'Abitibi, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Distribution de plus de 300 guides Maigrir... ou être comme je suis au Salon Maternité, Paternité, Enfants.



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

ALIMENTAIRE AUTOUR DES ÉCOLES

L'obésité chez les jeunes québécois est devenue, au cours des dernières années, un problème de santé publique susceptible d'hypothéquer la santé et la qualité de vie de toute une génération. La présence de malbouffe comme offre alimentaire à proximité des établissements d'enseignement est une réalité fort répandue et il est inquiétant de constater à quel point cela nuit aux efforts déployés par le milieu scolaire pour mettre en œuvre la politique alimentaire dans les écoles. Près d'un jeune québécois sur quatre, âgé entre 12 et 17 ans, souffre d'embonpoint ou d'obésité (2004).



Ayant pour mission de contribuer à la promotion, au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population québécoise, l'ASPQ mène depuis 2009, en collaboration avec le Réseau québécois Villes et Villages en santé, un projet pilote en lien avec l'urbanisme et l'environnement alimentaire autour des écoles. Les objectifs du projet sont de valider les possibilités juridique, urbanistique et politique d'utiliser les règlements d'urbanisme comme instruments de modification de l'environnement alimentaire autour des écoles, et ce, dans les trois villes pilotes soit Baie-Saint-Paul, Gatineau et Lavaltrie. Le projet, financé par le *Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie* et l'*Agence de la santé publique du Canada*, est prolongé jusqu'en août 2011.

TRAVAIL DES ÉQUIPES AU SEIN DES 3 VILLES PARTICIPANTES



DÉFINITIONS ET CONCEPTS

Dès l'automne 2009, les équipes de travail des villes de Gatineau, Lavaltrie et Baie-St-Paul ont véritablement débuté les travaux. L'élaboration de définitions pour les différents types de restaurants a été amorcée, le concept d'environnement scolaire a été réfléchi et défini et plusieurs options en vue de réglementer l'environnement alimentaire autour des écoles ont été identifiées et étudiées. Après réflexion, toutes les équipes sont arrivées à la conclusion que les possibilités de réglementation de l'offre alimentaire peuvent aller bien au-delà de simples règlements de zonage. Pour cette raison, le nom du projet a été modifié, passant de Zonage et malbouffe à Urbanisme et environnement alimentaire autour des écoles, lequel est plus englobant puisqu'il inclut le concept d'environnement scolaire. Encore au stade embryonnaire, ce concept vise à créer un pôle scolaire qui se caractérise tout d'abord par la présence d'établissements dont la mission est en accord avec celle que poursuit l'école, par exemple une bibliothèque, un centre sportif, une maison de la culture et même des boutiques d'articles de sport. De plus, on évite d'y construire des établissements susceptibles de nuire aux saines habitudes de vie ou encore d'engendrer un accroissement de la circulation automobile qui contribuerait à diminuer la sécurité des piétons et des cyclistes. Des aménagements urbanistiques favorisant le transport actif des élèves y sont également prévus.



OPTION À RETENIR

Au cours de l'été 2010, les équipes de travail ont réfléchi sur la meilleure option à retenir pour leur municipalité, en matière d'urbanisme et d'environnement alimentaire autour des écoles, en fonction de leur réalité et de leurs caractéristiques propres. Les étapes du processus de modification d'un règlement peuvent être ardues et complexes, tout dépendant du contexte de révision qui pourrait survenir en même temps qu'une redéfinition d'autres réglementations urbanistiques.

Dans les trois cas qui nous concernent, nous envisageons le dépôt d'une proposition de modification de règlements, à l'hiver 2011, au conseil municipal d'au moins une des trois villes. Au cours des prochains mois, d'importants travaux d'évaluation seront entrepris afin de guider les actions futures en cette matière. Le projet se terminera par la rédaction d'un guide destiné aux acteurs du milieu municipal.

TRAVAIL RÉALISÉ PAR L'ASPQ ET SES COLLABORATEURS

Pendant que chacune des villes s'appropriait le projet, l'ASPQ et ses collaborateurs ont développé des outils pratiques et des documents d'information qui viennent appuyer et faciliter le travail effectué au sein de chacune des équipes.

SONDAGE AU SEIN DE LA POPULATION DES TROIS VILLES

Afin d'évaluer l'opinion des citoyens de chacune des trois villes à l'égard du projet, un sondage a été effectué en septembre 2009. À notre grande satisfaction, les résultats ont démontré que la population adulte de chacune des villes est d'accord pour limiter les restaurants-rapides à proximité des écoles : les taux sont de 86 % à Lavaltrie, 81 % à Gatineau et 79 % à Baie-Saint-Paul.

RENCONTRES AVEC LES DÉTENTEURS D'INTÉRÊT

Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours de la période automne/hiver 2009-2010 afin de présenter le projet à des détenteurs d'intérêt tels que la Commission Gatineau Ville en santé, l'Association des gens d'affaires de Baie-Saint-Paul et le Comité Santé Lavaltrie. Ces rencontres ont permis d'apporter des précisions concernant les objectifs et la structure du projet ainsi que de répondre à certaines préoccupations. Une deuxième rencontre est prévue à l'hiver 2010 afin de présenter, à ces mêmes détenteurs d'intérêt, la proposition recommandée par l'équipe de travail au sein de la municipalité.

CARTOGRAPHIE POUR CHAQUE ÉCOLE

Pour chaque école secondaire (13 à Gatineau, 1 à Lavaltrie et 1 à Baie-Saint-Paul), une cartographie dressant le portrait réel de son environnement alimentaire a été effectuée. Y sont localisés tous les restaurants et dépanneurs situés dans des rayons de 250 et 500 mètres, ce qui contribue à faciliter le choix de l'option qui est la plus appropriée pour chacune des villes. Mentionnons que sur les 15 écoles secondaires qui ont fait l'objet des cartographies, 12 d'entre elles ont au moins un restaurant et un dépanneur à moins de 500 mètres.

RÉPERTOIRE DES ÉTUDES SCIENTIFIQUES

Avec l'aide des membres de son comité scientifique, l'ASPQ a répertorié plus d'une trentaine d'études effectuées sur des questions portant sur les comportements alimentaires des jeunes, en lien avec l'environnement alimentaire, ainsi que des études sur les politiques et compétences juridiques municipales. De ces études seront extraites des données et informations qui serviront à promouvoir le projet d'urbanisme et d'environnement alimentaire, à intéresser les acteurs municipaux ainsi qu'à en justifier la pertinence.



RÉPERTOIRE DES EXPÉRIENCES INTERNATIONALES EN URBANISME ALIMENTAIRE



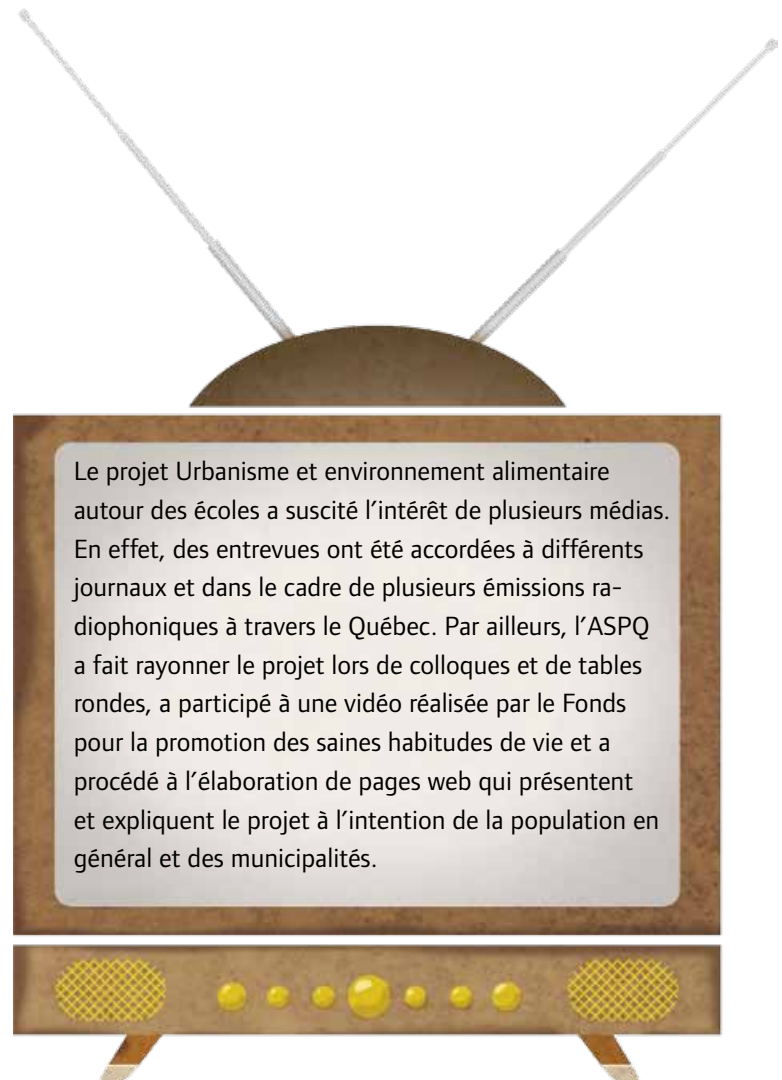
Appuyée par ses experts juridique et urbanistique, l'Association a recensé 22 règlements en urbanisme alimentaire, réalisés à l'étranger, afin de voir ce qui se fait ailleurs dans le monde et d'ainsi inspirer les équipes de travail dans leur recherche de réglementation. La majorité des municipalités qui ont implanté ce type de règlement sont situées aux États-Unis alors que les autres se trouvent en Grande-Bretagne, dont voici quelques exemples :

- À Arden Hills au Minnesota, aucun restaurant rapide n'est autorisé à moins de 400 pieds (122m) d'une école, église, site récréatif ou propriété zonée résidentielle et la distance minimale entre deux restaurants rapides est établie à 1 320 pieds (402m).
- À Détroit au Michigan, les restaurants, comptoirs à emporter et restaurants rapides ne peuvent s'établir à moins de 500 pieds (152m) d'une école et les services à l'auto sont interdits dans plusieurs zones
- À Waltham Forest, un arrondissement de Londres, les comptoirs de mets chauds à emporter sont interdits à moins de 400m d'une école ou d'un parc et ne peuvent représenter plus de 5 % des tous les commerces dans certaines zones.

SONDAGE AUPRÈS DES ÉLÈVES

Un sondage réalisé auprès des élèves de 2^e cycle d'écoles secondaires publiques francophones a été effectué en avril 2010. Les élèves ont été sondés sur leurs habitudes alimentaires durant les jours d'école. Bien que l'analyse des résultats soit en cours, il semble que près de la moitié des élèves de 2^e cycle mangent dans un restaurant à l'heure du lunch et que 93 % d'entre eux s'y rendent en moins de 15 minutes.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET DE REPRÉSENTATION



Le projet Urbanisme et environnement alimentaire autour des écoles a suscité l'intérêt de plusieurs médias. En effet, des entrevues ont été accordées à différents journaux et dans le cadre de plusieurs émissions radiophoniques à travers le Québec. Par ailleurs, l'ASPQ a fait rayonner le projet lors de colloques et de tables rondes, a participé à une vidéo réalisée par le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie et a procédé à l'élaboration de pages web qui présentent et expliquent le projet à l'intention de la population en général et des municipalités.



COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC



L'année 2009-2010 fut très chargée pour la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (cqct). Non seulement l'équipe a été sensiblement modifiée, mais la plateforme qui identifie ses objectifs législatifs, à partir desquels sont élaborées toutes ses campagnes, a été mise à jour.

Forte de ses nombreux appuis, de sa crédibilité et des succès acquis au fil des années, la Coalition a été invitée à maintes reprises à présenter son fonctionnement au niveau de sa structure et de son approche pour influencer l'adoption de mesures législatives dans l'intérêt du public. À ce titre, elle a livré des présentations dans le cadre de plusieurs événements dont les audiences du Comité sénatorial des affaires sociales (octobre 2009), la 6e Conférence nationale sur le

tabagisme ou la santé (novembre 2009), la formation des intervenants des Centres d'abandon du tabac du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (octobre 2009) ainsi que la Conférence nationale pour vaincre le cancer (avril 2010). Tout dernièrement, à l'invitation des organisateurs de la 3e Conférence internationale francophone sur le contrôle du tabac, Flory Doucas, porte-parole et codirectrice de la Coalition, a accepté de se rendre à Niamey, au Niger, pour y partager les démarches ayant mené à l'interdiction de fumer dans les restaurants et les bars du Québec en 2006.

ACTUALISATION DE LA PLATEFORME

Après treize ans d'existence, la grande majorité des mesures contenues dans sa plateforme initiale ont été progressivement adoptées par l'un ou l'autre des deux grands paliers de gouvernement. De plus, il y a eu une importante évolution des stratégies de l'industrie, de même que des connaissances scientifiques concernant les mesures efficaces pour lutter contre le tabagisme. Ainsi, une révision était nécessaire.

À ce jour, plus de 300 organismes issus des milieux de la santé, scolaire, municipal et de l'éducation, pour ne nommer que ceux-là, ont endossé la nouvelle plate-forme de la Coalition.

DU NOUVEAU AU SEIN DE L'ÉQUIPE

En septembre 2009, Louis Gauvin a pris sa retraite, après treize années de travail à la Coalition. Flory Doucas, qui a travaillé pour la Coalition à deux reprises dans les dernières années, remplace désormais monsieur Gauvin en tant que porte-parole.

LOI QUÉBÉCOISE SUR LE TABAC

Depuis janvier 2009, le nouveau ministre de la Santé, le Dr Yves Bolduc, et son cabinet ont émis plusieurs indications concernant la révision de la Loi. La Coalition a donc amorcé sa réflexion à l'égard de l'ensemble des mesures qui pourraient faire l'objet d'une révision ou d'une modification spécifique. À cette fin, nous avons proposé une liste d'amendements possibles, incluant plusieurs mesures touchant la promotion du tabac, dont la pertinence est soulignée par de nombreuses plaintes et communiqués concernant les lacunes de la Loi actuelle.



Malheureusement, aucune action gouvernementale n'a encore vu le jour, ni même une annonce concernant une possible consultation sur la révision de la Loi, tel que l'avait fait l'ancien ministre de la Santé, le Dr Philippe Couillard, cinq ans plus tôt. Nous attendons toujours une annonce officielle concernant l'agenda gouvernemental à cet égard.

CIGARILLOS AROMATISÉS ET PUBLICITÉS EN FAVEUR DU TABAC

Il y a quelques années, la Coalition formulait ses premières plaintes au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ainsi qu'à Santé Canada concernant les enjeux liés à la vente unitaire des cigarillos aromatisés. Bien que le Québec ait adopté en 2008 un règlement imposant un prix plancher de 10\$ pour l'achat de produits du tabac autres que les cigarettes, ce n'est pas une mesure suffisante. La Coalition a donc continué d'initier des interventions politiques et médiatiques afin d'obtenir un cadre législatif pour éliminer la mise en marché de ces produits (interdiction des saveurs, minimum de vingt unités par emballage, etc.), surtout au niveau fédéral.



Cigarillos aromatisés « PRIME TIME » avant

Cigares aromatisés « PRIME TIME Plus » après

Elle s'est jointe à la campagne de l'organisme Médecins pour un Canada sans fumée, qui avait préalablement été lancée par Flory Doucas avant qu'elle ne se joigne à l'équipe de la Coalition. Cette campagne visait l'interdiction des saveurs dans tous les produits du tabac.

Ces efforts ont abouti avec l'adoption du projet de loi C-32 interdisant non seulement les saveurs dans les cigarillos et les cigarettes, à l'exception du menthol, et tout emballage de moins de vingt cigarillos, mais également toutes les publicités en faveur du tabac dans les imprimés.

Avant même que ces nouvelles mesures fédérales entrent en vigueur, nous avons pu constater, pour la première fois depuis

• LE SOLEIL, 18 novembre 2009, 12

Les cigarillos en perte de vitesse...

Chez les ados, la consommation a chuté de 22 % à 18 % entre 2006 et 2008

Daphnée Dion-Viens
ddionv@lesoleil.com

Les cigarillos ont de moins en moins la cote chez les ados, même s'ils restent toujours plus populaires que la cigarette.

De 2006 à 2008, la consommation de petits cigares a chuté, passant de 22 % à 18 % chez les élèves du secondaire, selon les chiffres dévoilés hier par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). «En deux ans seulement, c'est quand même un bon gain»,

indique Monique Bordeleau, agente de recherche à l'ISQ.

L'interdiction de vendre des cigarillos à l'unité et l'obligation d'achat minimal de 5 \$ pour l'achat de ces produits, depuis juillet 2008, pourraient expliquer cette baisse, selon M^{me} Bordeleau. Depuis le 1^{er} juin, il faut maintenant déboursier au moins 10 \$ pour repartir avec des cigarillos.

La Coalition pour le contrôle du tabac, qui se réjouit de cette baisse, affirme par ailleurs que la disparition des étalages de tabac derrière les comptoirs des dépanneurs et des épiceries peut aussi avoir pesé dans la balance. «C'est encourageant. Le fait de ne plus voir les cigarettes et les cigarillos en vente peut avoir eu un impact important», affirme sa porte-parole, Flory Doucas.

D'autres restrictions entreront aussi en vigueur l'an prochain, notamment l'interdiction de saveurs dans les produits du tabac (à l'exception du menthol) à partir de juillet 2010.

TOUJOURS PLUS POPULAIRES

Or les cigarillos restent toujours plus populaires que la cigarette : 15 % des ados grillent régulièrement des clopes, une proportion qui est restée stable depuis 2006. «Il faut se rappeler que le tabagisme est encore important chez les jeunes. En cinquième secondaire, c'est un jeune sur cinq qui fume», ajoute M^{me} Doucas.

C'est pourquoi la Coalition réclame un moratoire sur les nouveaux produits des compagnies du tabac, qui rivalisent d'originalité pour créer des emballages attrayants. «Les nouveaux paquets de cigarettes ressemblent à des gadgets à la mode, c'est très attirant pour les ados», souligne M^{me} Doucas.

L'enquête de l'ISQ nous apprend aussi que la consommation d'alcool et de drogues est restée stable depuis deux ans : 60 % des ados avaient pris un verre dans les 12 mois précédant l'enquête et 28 % avaient consommé de la drogue.

que le problème des cigarillos auprès des jeunes a été identifié, une baisse significative du taux de consommation de cigarillos par les jeunes (de 22 % en 2006 à 18 % en 2008). Bien que le lien n'ait pas été scientifiquement validé, nous croyons que la mise en vigueur de l'interdiction des étalages, en juin 2008, ainsi que l'imposition d'un prix plancher de 10\$ par achat de produits du tabac, ont contribué à cette baisse. Rappelons que, mis à part leur propre emballage, les étalages constituaient la seule forme de promotion utilisée pour faire connaître ces produits.

Toutefois, ce dossier est loin d'être clos. Puisque le gouvernement a opté pour une interdiction partielle des saveurs, soit seulement pour les cigarettes et les «petits cigares» qui se conforment à certaines normes, les fabricants ont tout simplement modifié leurs produits afin d'échapper à ces normes. Ainsi, la vente de cigarillos aromatisés se poursuit...

DÉFENSE DES TAXES SUR LE TABAC

La Coalition poursuit ses activités en matière de défense de la taxation des produits du tabac. À cet effet, elle continue de faire contrepoids à la campagne de l'Association canadienne et québécoise des dépanneurs en alimentation (ACDA/AQDA) qui réclame continuellement une baisse des taxes sur le tabac. Il est décevant de constater que nous devons dé-



ployer autant d'efforts pour simplement défendre le maintien du niveau de taxation au Québec. Dans l'ensemble des autres provinces, il y a eu une ou même plusieurs augmentations des taxes sur les produits du tabac. D'un autre côté, il est tout de même rassurant pour la santé publique de constater que l'ACDA n'a pas encore réussi à imposer sa volonté en ce qui concerne la baisse des taxes, et ce, malgré leurs multiples campagnes de très grande envergure.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Le dossier de la contrebande demeure un dossier prioritaire pour la Coalition. Puisque le problème et ses solutions dépassent la juridiction du Québec, nous travaillons principalement en collaboration avec nos alliés canadiens. Des progrès importants concernant la lutte contre la contrebande de tabac ont été réalisés aux niveaux provincial et fédéral.

Par exemple, la Loi québécoise concernant l'impôt sur le tabac a été modifiée. Elle rend désormais illégal, pour un fabricant titulaire d'un permis de fabrication, le fait de fournir ses services à un tiers parti qui n'en possède pas. Elle exige aussi, de la part des importateurs de tabac (expéditeurs et gestionnaires d'entrepôts), qu'ils tiennent un registre et qu'ils présentent des rapports sur les livraisons de matières de tabac brut. De plus, la Loi sur l'accise a été modifiée afin de permettre au ministre du Revenu de révoquer un permis de fabrication du tabac si l'accès à une installation de fabrication est refusé, et de restreindre la possession ou l'importation de matériaux de fabrication du tabac aux fabricants titulaires de permis de fabrication.

Ajoutons que pour la première fois depuis bon nombre d'années, nous pouvons observer plusieurs indicateurs qui pointent vers une stabilisation et même une diminution de la contrebande de tabac pour l'année 2008/2009.

Ces progrès résultent des pressions exercées par un ensemble d'organisations de santé, dont la Coalition, mais aussi des associations de dépanneurs qui, malgré leur position sur la baisse des taxes, pressent les gouvernements de s'attaquer à la contrebande.

Or, ces pressions sont également utilisées pour retarder d'autres progrès importants. En effet, l'ACDA/AQDA utilise la contrebande comme prétexte pour s'opposer à presque

Contrôle du tabac

La Coalition encourage les députés à ne pas signer la pétition

La porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, Flory Doucas, souhaite que les députés ne signent pas la pétition de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA). Selon la coalition, cette campagne ne propose rien de nouveau, mais consiste plutôt en la plus récente façon détournée de l'ACDA de promouvoir la baisse des taxes sur le tabac.

Par Lisienne Tremblay

Rappelons que l'ACDA a lancé une nouvelle campagne contre la contrebande du tabac, qui s'est traduite entre autres par une tournée de 25 villes au Québec et 25 autres en Ontario. «Curieusement, la liste des «10 actions» qu'elle propose n'inclut aucune mesure concrète pour lutter contre la contrebande, mis à part une campagne d'éducation publique», a affirmé Mme Doucas. Il ne s'agit que de discussions, de réunions et d'analyses, comme si le problème de la contrebande se manifestait pour la première fois alors que le problème a été amplement analysé et de nombreuses solutions ont été mises de l'avant.»

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac déplore que l'ACDA ne parle pas ouvertement de la baisse de taxes. «Comme ce fut le cas pour les autres campagnes de l'Association, la baisse des taxes n'apparaît nulle part sur le site web de cette campagne, a

constaté Mme Doucas. Cette omission assure que l'ensemble des groupes et des individus concernés par la contrebande qui signent la pétition ignorent cette revendication. Ainsi, pendant qu'elle affiche une liste officielle de 10 actions vagues et non menaçantes, Michel Gadbois, vice-président de l'ACDA et ancien relationniste pour l'industrie du tabac, prône la réduction des taxes sur le tabac lorsqu'il se trouve devant les journalistes.»

Hausse du tabagisme

Pourtant, la porte-parole de la Coalition croit que «l'ACDA sait très bien qu'une baisse de taxes ferait simultanément augmenter le tabagisme, ce qui remplirait davantage les poches des propriétaires de dépanneurs et des fabricants de tabac. C'est toujours la même histoire avec cette association: les profits à tout prix, même

si ce prix est la santé de la population. Faut-il encore rappeler les impacts désastreux provoqués par la baisse des taxes des années 1990?»

D'autre part, mentionnons que les jeunes ne sont pas seulement tentés par les cigarettes illégales puisque les cigarillos continuent d'être populaires auprès d'eux. L'Institut de la statistique du Québec rapporte que depuis 2006 plus d'étudiants du secondaire fument le cigarillo (18 %) que la cigarette (15 %). «Ce sont les cigarillos qui ont agi en tant que porte d'entrée à la dépendance à la nicotine, pas les cigarettes de contrebande (il y avait peu ou pas de cigarillos sur le marché de contrebande jusqu'à tout récemment), a clarifié Mme Doucas. Les cigarillos mènent facilement à la dépendance et ensuite à la consommation de cigarettes.»

toutes les mesures qui affectent le marché légal, comme l'interdiction des saveurs ou l'emballage neutre. Cette tactique semble avoir été efficace pour bloquer le renouvellement des mises en garde fédérales sur les emballages de produits du tabac, maintenant vieilles de 9 ans. À l'automne 2010, en annonçant la suspension du processus de renouvellement des mises en garde (en cours depuis 6 ans), le gouvernement Harper a souligné qu'il préférerait se concentrer sur la lutte contre la contrebande....



DOSSIER

PROBLÉMATIQUE DU POIDS

COALITION QUÉBÉCOISE SUR LA PROBLÉMATIQUE DU POIDS

Pour la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids), l'année 2009-2010 a été marquée par une démarche de planification stratégique engageant ses partenaires ainsi que les organismes, les ministères et les journalistes impliqués dans le domaine des saines habitudes de vie. À l'issue de cet exercice, un ambitieux plan d'actions a été élaboré et largement entrepris.

Ajoutons à cela que la Coalition Poids a entamé une tournée des différentes régions du Québec afin de rencontrer individuellement ses nombreux partenaires issus du monde municipal, scolaire, de la santé, de la recherche, de l'environnement, de la nutrition et de l'activité physique. L'objectif est de leur présenter le plan stratégique établi et d'échanger avec eux sur leurs priorités respectives. Ces moments privilégiés lui auront permis d'évaluer le niveau d'engagement et de soutien ainsi que les intérêts de ses partenaires afin d'identifier les actions communes à entreprendre et les collaborations possibles.

Ses priorités étant désormais clairement définies, la Coalition Poids a été en mesure de poser des gestes ciblés et de rallier différents groupes à ses actions. Voici les grands jalons qui ont marqué l'année 2009-2010.

L'ensemble des actions menées par la Coalition Poids visent à appuyer les mesures contenues dans le Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids *Investir pour l'avenir* 2006-2012.

BOISSONS SUCRÉES



Un consensus scientifique existe actuellement identifiant la croissance de la consommation de boissons sucrées comme un facteur contribuant à l'épidémie d'obésité. De ce fait, la Coalition Poids a travaillé à la mise en lumière des stratégies utilisées par l'industrie pour augmenter l'attrait des boissons sucrées (offre démesurée, formats grandissants, segmentation du marché, distribution envahissante, etc.).

TAXE SUR LES BOISSONS GAZEUSES ET ÉNERGISANTES

Afin de réduire le pouvoir d'attraction des boissons gazeuses et énergisantes, il est pertinent de s'inspirer des mesures fiscales mises en place pour contribuer à réduire la consommation de tabac. Une résolution unanime, adoptée lors du conseil général du Parti libéral du Québec ainsi que de récents sondages laissent croire que la population accepterait une taxe spéciale sur les boissons gazeuses et énergisantes. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Coalition Poids a présenté un mémoire au ministre des Finances afin qu'il considère une telle taxe dans le budget provincial.



De plus en plus d'experts en santé publique se tournent vers la taxe comme solution potentielle pour dénormaliser la consommation des boissons sucrées et la population appuie aussi l'idée d'une telle mesure fiscale. En effet, 96 % des Québécois reconnaissent que la consommation de boissons sucrées peut mener à un surplus de poids tandis que 62 % souhaitent que le gouvernement agisse afin de réduire la consommation de boissons sucrées. Ainsi, 76 % des Québécois sont favorables à l'instauration d'une taxe spéciale sur les boissons sucrées afin de prévenir l'obésité et promouvoir de saines habitudes de vie.

Bien que la taxe sur les boissons gazeuses et énergisantes ne règlera pas l'épidémie d'obésité en quelques semaines, elle serait un complément aux autres actions déjà menées. De plus, les fonds récoltés par celle-ci pourraient être investis dans la mise en place d'actions concrètes de prévention de l'obésité.

La proposition de la Coalition a lancé un débat qui a connu des retombées médiatiques importantes et qui a suscité des réactions mitigées qui ont permis de discuter en profondeur de la consommation croissante de boissons sucrées et de sa contribution à l'obésité.

MARKETING ALIMENTAIRE



STRATÉGIE DE LUTTE AUX MALADIES CHRONIQUES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

En janvier dernier, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a présenté sa stratégie globale de prévention et de contrôle des maladies chroniques. On y a appris que la

publicité destinée aux enfants était la priorité de l'OMS en 2008-2009. Cette stratégie formule 12 recommandations qui visent à réduire l'exposition et l'impact du marketing de la malbouffe chez les enfants ainsi qu'à orienter les efforts des États-membres pour élaborer de nouvelles politiques ou renforcer celles déjà existantes.

Pour la Coalition Poids, ce rapport confirme qu'il faut préserver nos acquis en matière d'interdiction de publicité destinée aux enfants et qu'il faudrait même élargir la portée de la loi actuelle. En effet, en plus de la télévision, l'OMS recommande de s'attarder aux autres formes de marketing qui tentent de créer un lien entre une marque et l'enfant dès son plus jeune âge. Pensons à la commandite, au placement de produits, aux promotions, à l'utilisation de personnalités connues, de mascottes ou de personnages, aux sites Internet, à l'emballage, aux présentoirs de vente, aux courriels ou messages textes, à la philanthropie, au marketing viral, etc.

LA PUBLICITÉ DESTINÉE AUX ENFANTS

Au cours de l'année 2009-2010, la Coalition Poids a déposé des nouvelles plaintes à l'Office de la protection du consommateur (OPC) en matière de publicité destinée aux enfants. De cette manière, elle souhaite contribuer à l'identification plus précise des limites juridiques de la Loi sur la protection du consommateur et proposer des améliorations.

Les plaintes déposées concernaient :

- les publicités télévisées de Poulet Frit Kentucky, Trident, Pizza Hut, McDonald's et Kellogg's (Froot Loops)
- les boissons énergisantes Chaotic reliées à un site internet, une émission télévisée et des cartes à collectionner
- le menu pour enfants de Nickels présenté sous la forme d'un petit cahier de coloriage remis aux enfants et faisant la promotion de Kool-Aid, Jello et Kraft Diner

Ces plaintes sont présentement en traitement par l'OPC.



COMMANDITE DES JEUX OLYMPIQUES

Lors des Jeux Olympiques de Vancouver 2010, la Coalition Poids a commandé un sondage à la firme Ipsos Descarie afin de valider l'opinion de la population québécoise et canadienne face aux commandites qu'ont données McDonald's et Coca-Cola pour la réalisation de cet événement sportif d'envergure. Ainsi, les résultats obtenus auprès de 2 300 répondants ont démontré que cette pratique commence à être remise en question. En effet, 44 % des adultes québécois s'interrogent quant à la légitimité de la commandite des Jeux olympiques de Vancouver par McDonald's. Quant à la commandite de Coca-Cola, 37 % des répondants la trouvent peu ou pas du tout appropriée.

Sachant que McDonald's et Coca-Cola ont versé chacune 212 millions de dollars canadiens pour être présentes aux Jeux olympiques 2010, la Coalition en a profité pour mettre en parallèle l'intensité de cette promotion avec l'impact qu'elle peut avoir sur les enfants.

LOGOS « SANTÉ »



L'attrait des produits santé chez les consommateurs est indéniable. De ce fait, les équipes marketing des grandes entreprises alimentaires proposent des produits aux allures santé en y apposant des logos ou allégations visant à donner à la malbouffe une apparence saine.

Ainsi, en août 2009, la Coalition a donné à Extenso (centre de référence sur la nutrition humaine de l'Université de Montréal) le mandat de dresser un bilan non exhaustif des allégations nutritionnelles et santé pouvant semer la confusion chez les consommateurs.

Cette étude a permis d'identifier que les logos gérés par les compagnies ne sont pas assujettis à une réglementation concernant leur création par l'industrie, leur apposition sur

les produits et la définition de leurs critères nutritionnels. De plus, la présence de logos sur certains produits peut être très discutable étant donné leur faible valeur nutritive. La profusion des logos « privés » sur les emballages peut encourager la consommation de certains aliments trop gras, trop sucrés ou trop salés.

Ainsi, en collaboration avec Extenso et Option consommateurs, la Coalition Poids a présenté les conclusions de cette étude et a demandé à Santé Canada de réglementer la présence de ces logos.

L'ENRICHISSEMENT FACULTATIF DES ALIMENTS



Une autre des tactiques envisagées pour commercialiser les produits à faible valeur nutritive est l'enrichissement des aliments. Cette pratique a aussi attiré l'attention de la Coalition dont les interventions ont permis de faire reculer le gouvernement fédéral quant à ses intentions de permettre cette pratique.

De plus, la Coalition est également intervenue au sujet de la proposition de Santé Canada de modifier le Règlement sur les aliments et drogues. La démarche de Santé Canada visait à permettre l'utilisation de l'enzyme asparaginase afin de réduire les taux d'acrylamide contenus dans les produits alimentaires concernés (frites, croustilles, craquelins, etc.) et donc à prévenir ses éventuels méfaits sur la santé de la population canadienne. Bien que cette mesure soit initialement destinée à protéger les consommateurs, la Coalition Poids souhaite que Santé Canada l'encadre fermement afin qu'elle ne laisse aucune place aux éventuels effets pervers qui pourraient découler d'un tel enrichissement.



TRANSPORT ACTIF SÉCURITAIRE DES JEUNES



Différents groupes agissent actuellement afin d'influencer une modification de l'environnement bâti favorisant la marche ou le vélo. La Coalition Poids ajoute sa voix à la leur en tenant un discours de santé publique qui fait état de l'importance d'aménager nos villes de sorte que les écoliers reprennent le chemin de l'école en pratiquant le transport actif, et ce, de manière sécuritaire. Les récentes élections municipales au Québec ont été l'occasion de rappeler aux candidats qu'ils ont eux aussi un rôle à jouer en matière de lutte contre la sédentarité.

PARTICIPATION AU PROJET QUARTIERS VERTS, ACTIFS ET EN SANTÉ

La Coalition Poids participe et collabore au projet Quartiers verts, actifs et en santé que mène le Centre d'écologie urbaine de Montréal et qui est réalisé grâce à l'appui financier du Fonds — Saines habitudes de vie et de l'Agence de santé publique du Canada. Son implication dans ce projet lui permet de développer ses connaissances sur la question et d'en faire profiter les décideurs et les différents groupes s'intéressant au lien entre l'environnement bâti et la santé, plus précisément sous l'angle du transport actif sécuritaire des jeunes.

SEMAINE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ SCOLAIRE 2009

Dans le cadre de la semaine nationale de la sécurité scolaire, la Coalition a réuni plusieurs groupes dans l'optique de sensibiliser les municipalités au rôle qu'elles doivent jouer dans l'aménagement des quartiers afin d'assurer la sécurité des déplacements des enfants lorsqu'ils se rendent à l'école à pied ou à vélo, soit :

- Centre d'écologie urbaine de Montréal
- Vélo Québec
- Québec en Forme
- Carrefour action municipale et famille
- Coalition pour la réduction et l'apaisement de la circulation (CRAC)
- Société canadienne du cancer
- Fondation des maladies du cœur du Québec
- Équiterre

Pour l'occasion, le Dr Patrick Morency, de la Direction de santé publique de Montréal, a présenté de nouveaux résultats de recherche sur le nombre d'enfants blessés en se déplaçant à pied ou à vélo.

- 3 771 piétons et cyclistes montréalais âgés entre 5 et 17 ans ont été blessés entre 1999 et 2008¹, ce qui représente environ 8 piétons/cyclistes blessés dans les rues de Montréal chaque semaine.
- À Montréal comme ailleurs, le nombre de piétons/cyclistes blessés est plus élevé là où il y a plus de circulation, plus de piétons et où il manque d'aménagements sécuritaires.
- Les artères représentent donc un risque supplémentaire pour tous les usagers.

¹ Étude réalisée entre le 1er janvier 1999 et le 31 juillet 2008 sur les blessés qui ont nécessité une intervention ambulancière.



Madame Suzanne Roy, mairesse de la Ville de Ste-Julie et première vice-présidente du Carrefour action municipale et famille, a aussi pris la parole dans le but d'expliquer les aménagements sécuritaires qu'elle a mis en place au sein de sa municipalité.

MÉMOIRE *LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, AU-DELÀ DE L'INDIVIDU, UNE QUESTION D'AMÉNAGEMENT*

Dans le cadre de la consultation menée par la Commission des transports et de l'environnement sur le projet de loi n° 71, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives, le Collège québécois des médecins de famille, la Coalition Poids et le Centre d'écologie urbaine de Montréal ont déposé, en janvier dernier, leur mémoire *La sécurité routière, au-delà de l'individu, une question d'aménagement*.

Ainsi, au nom des autres organismes qui l'ont endossé, ce mémoire démontre que les aménagements physiques visant l'apaisement de la circulation doivent être mis de l'avant afin de réduire réellement le risque de collisions ou de blessures pour tous les usagers de la route. De plus, ces aménagements peuvent encourager et faciliter la marche et l'utilisation du vélo.

Groupes ayant endossé le mémoire :

- Association des médecins de langue française du Canada
- Association des médecins d'urgence du Québec
- Association pour la santé publique du Québec
- Coalition pour la réduction et l'apaisement de la circulation
- Conseil régional de l'environnement de Laval
- Conseil régional de l'environnement de Montréal
- Équiterre

Après le dépôt de ce mémoire, le Collège québécois des médecins de famille, la Coalition Poids et le Centre d'écologie urbaine de Montréal ont été invités à le présenter en commission parlementaire à l'Assemblée nationale le 9 mars 2010.

POLITIQUE ALIMENTAIRE DANS LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Les réseaux de la santé et de l'éducation ont fait partie des priorités et préoccupations de la Coalition Poids qui s'est attardée à dresser un portrait de la situation et à inciter ces établissements à redoubler d'efforts afin d'atteindre les cibles gouvernementales fixées en matière de politique alimentaire.

MÉMOIRE SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Pour contribuer aux consultations précédant le dépôt du Rapport 2010 sur l'état et les besoins de l'éducation, qui sera réalisé par le Conseil supérieur de l'éducation, la Coalition Poids a rédigé un mémoire intitulé *Les saines habitudes de vie : une voie de réussite pour les élèves du Québec*. Il visait à reconnaître que l'adoption de saines habitudes de vie constitue une condition gagnante pour la réussite scolaire.

UN NOUVEAU SITE WEB POUR LA COALITION POIDS

La Coalition Poids est fière de vous inviter à visiter son nouveau site Web à l'adresse suivante : www.cqpp.qc.ca. Vous y découvrirez des statistiques et des références sur les différentes priorités au cœur des actions de la Coalition, des renseignements sur l'ensemble de ses activités, des compléments d'information, etc. Gageons que ce site deviendra une source d'information précieuse.

Vous pouvez également suivre la Coalition Poids via les médias sociaux :

 www.twitter.com/CoalitionPoids

 www.facebook.com/CoalitionPoids



NOTRE RICHESSE

NOS RENCONTRES, NOS ÉCHANGES, NOS COLLABORATIONS

NOTRE RICHESSE, NOS COLLABORATIONS...

ENFANTER LE MONDE

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERDISCIPLINAIRE

PRÉSIDENT

Martin St-André, CHU Sainte-Justine et Association québécoise pour la santé mentale des nourrissons

COORDONNATRICE SCIENTIFIQUE

Catherine Chouinard, ASPQ

RESPONSABLE DU SOUS-COMITÉ DEVENIR PARENTS

Chantale Audet, INSPQ

MEMBRES :

Julie Achim, Université de Sherbrooke.

Patricia Bonin, Avenir d'enfants.

Francine De Montigny, Université du Québec en Outaouais

Véronique Duguay, Centre Premier Berceau

Anne Turmaine, Agence de la santé publique du Canada.

RESPONSABLE DU SOUS-COMITÉ ALLAITEMENT

Carole Dobrich, INFAC

MEMBRES :

Nicole Pino, Regroupement Naissance-Renaissance

Lucie Thibodeau, ASPQ

RESPONSABLES DU SOUS-COMITÉ ACCOUCHEMENT PHYSIOLOGIQUE

Maxine Dumas-Pilon, Association des omnipraticiens en périnatalité du Québec

Céline Lemay, Regroupement Les Sages-femmes du Québec

MEMBRES :

Nils Chaillet, CHU Ste-Justine.

Luisa Ciofani, Association des infirmières en santé des femmes, en obstétrique et en néonatalogie au Canada

André Masse, Association des obstétriciens et gynécologues du Québec

Guy-Paul Gagné, Société des obstétriciens et gynécologues du Canada

Hélène Vadeboncoeur, Chercheure et auteur en périnatalité

COMITÉ DES COMMANDITES

Josée de Grandmont, ASPQ

Céline Lemay, ASPQ

Martin St-George, ASPQ

Lucie Thibodeau, ASPQ



COMITÉ D'ORGANISATION

Claudette Carrier, ASPQ
Catherine Chouinard, ASPQ
Carole Dobrich, INFAC Québec
Catherine Gerbelli, Regroupement Les Sages-femmes du Québec
Lucie Granger, ASPQ
Geneviève Guérin, ASPQ
Marie-Claude Perreault, ASPQ
Martin St-André, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine et Association québécoise pour la santé mentale du nourrisson

COMITÉ CONSULTATIF

Andrée Gagnon, Association des omnipraticiens en périnatalité du Québec
Jean-Serge Grisé, Fondation Lucie et André Chagnon
Emmanuelle Hébert, Association canadienne des sages-femmes
Vania Jimenez, La Maison Bleue
André Lalonde, Société des obstétriciens gynécologues du Canada
Luc Røegiers, Groupe belge interdisciplinaire interuniversitaire de périnatalité
Hélène St-Pierre, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

SAINES HABITUDES DE VIE – PRODUITS, SERVICES ET MOYENS AMAIGRISSANTS

COMITÉ FEMMES

PARTICIPANTS :

Émilie Dansereau-Trahan, ASPQ
Marie-Ève Drolet, Groupe de recherche Médias et santé
Claire Harvey, Option Consommateur
Julie Paquette, ASPQ
Marion Saucet, Coalition Poids

COMITÉ PROFESSIONNEL *

PARTICIPANTS :

Monique Bélanger, Agence de la santé publique du Canada
Sylvie Cantin, Santé Canada, région du Québec
Michel Caron, Ordre des Pharmaciens du Québec
Constance Cholette, Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance
Fannie Dagenais, ÉquiLibre
Andrée-Ann Dufour-Bouchard, ÉquiLibre



Émilie Dansereau-Trahan, ASPQ

Brigitte Lachance, Ministère de la Santé et des Services sociaux

Julie Paquette, ASPQ

Helene Porada, Direction de la sante publique de la région des Terres cries de la Baie James

Jessica Sherman, Université Mc Gill

SAINES HABITUDES DE VIE – URBANISME ET ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE AUTOUR DES ÉCOLES

COMITÉ DIRECTEUR

Lucie Granger, ASPQ

Nathalie Fortin, ASPQ

Suzie Pellerin, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Louis Poirier, Réseau québécois Villes et Villages en santé

Micheline Séguin Bernier, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Martin St-George, ASPQ

COMITÉ D'EXPERTS JURIDIQUE ET URBANISTIQUE

M. Gérard Beaudet, Institut d'urbanisme, Université de Montréal

Mme Hélène Doyon, Apur urbanistes-conseils

Nathalie Fortin, ASPQ

Me Marc-André LeChasseur, avocat, cabinet Poupart & LeChasseur

Me François Tremblay, Cabinet Tremblay, Savoie, Lapierre

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Nathalie Fortin, ASPQ

Yan Kestens, Université de Montréal

Alexandre Lebel, Université Laval

Geneviève O'Gleman, Canal Vie.

Sophie Paquin, Direction de la santé publique de Montréal

Éric Robitaille, Institut national de santé publique du Québec

Andréa Van Hulst, Université de Montréal

ÉQUIPE LOCALE DE GATINEAU

Linda Chénier, Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

Magdalena Dudek, Ville de Gatineau

Anick Fortin, Commission Gatineau, Ville en santé

Denise Laferrière, Commission Gatineau, Ville en santé



Véronique Ouellet, St-Denis, Centre de santé et de services sociaux de Papineau

Michel Parenteau, Commission scolaire des Draveurs

Richard Sévigny, Conférence régionale des élus de l'Outaouais

Gilles St-Louis, Ville de Gatineau

Annick Tremblay, Ville de Gatineau

ÉQUIPE LOCALE DE LAVALTRIE

Marc-Olivier Breault, Ville de Lavaltrie

Anne-Marie Brochu-Girard, Comité Santé Lavaltrie

Dominique Corbeil, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Nathalie Fortin, ASPQ

Carol Rivest, Ville de Lavaltrie

Hélène Robillard, École secondaire de la Rive

Sabine Roblain, Table des partenaires du développement social de Lanaudière

ÉQUIPE LOCALE DE BAIE-SAINT-PAUL

Sara Coulombe, Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix

Roxane Duby, Comité d'action locale de Charlevoix

Martine Dufour, Centre éducatif Saint-Aubin

Nathalie Fortin, ASPQ

Patrick Fregni, Association des gens d'affaires de Baie-Saint-Paul

Diane Lemire, Ville de Baie-Saint-Paul

PRIX DE RECONNAISSANCE DE L'ASPQ

JURY DE SÉLECTION DU PRIX AURORE-BÉGIN

Lyse Brunet, Avenir d'enfants

Marie-Andrée Comtois, ASPQ

Sylvie Louise Desrochers, Groupe de recherche Médias et santé

Julie Paquette, ASPQ

Marie-Claude Perreault, ASPQ

Dominique Porret, Ordre des sages-femmes du Québec

Nicolas Steinmetz, Fondation de l'Hôpital de Montréal pour Enfants

JURY DE SÉLECTION DU PRIX JEAN-PIERRE-BÉLANGER

Ginette Lafontaine, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Richard Lessard, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Réal Morin, Institut national de santé publique

Julie Paquette, ASPQ

Marie-Claude Perreault, ASPQ



NOTRE RICHESSE | NOS RENCONTRES,
NOS ÉCHANGES, NOS COLLABORATIONS

Louise St-Pierre, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé
Carmen Veillette-Boucher, ASPQ

JURY DE SÉLECTION DU PRIX PATERNITÉ 2009

Daniel Brière, comédien (Les Parent à Radio-Canada)
Josée de Grandmont, ASPQ
Carl Lacharité, Université du Québec à Trois-Rivières
Michel Lavallée, Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
Marie-Claude Perreault, ASPQ
Gilles Rondeau, Regroupement pour la Valorisation de la Paternité
Brigitte St-Onge, ASPQ

CONFÉRENCE ANNUELLE 2009 INTERNET ET SANTÉ

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Jean-François Biron, Direction de santé publique de Montréal
Luc Bonneville, Université d'Ottawa
Monique Caron-Bouchard, Université du Québec à Montréal
Catherine Cecchi, Société régionale de santé publique du Languedoc-Roussillon
Catherine Darius, Agence de publicité Ig2
Jérôme Elissalde, Groupe de recherche Médias et santé
Judith Gaudet, Groupe de recherche Médias et santé
Lucie Granger, ASPQ
Sylvie Girard, Société de développement des entreprises culturelles
Claude Giroux, Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
Charmian Harvey, Totalmedia
Joëlle Kivits, Société française de santé publique
Pascale Lehoux, Université de Montréal
Marc Lemire, Ph. D., Groupe de recherche interdisciplinaire en santé
Marie-Claude Perreault, ASPQ
Robert Rousseau, Action Séro-Zéro
Martin St-George, ASPQ
Christine Thoër, Groupe de recherche Médias et santé

NOTRE MISSION

Contribuer à la promotion, au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population québécoise à titre de ressource autonome de nature associative en santé publique. L'ASPQ entretient de plus des liens avec les communautés de santé publique québécoises, canadiennes et internationales.

NOTRE VISION

L'ASPQ SERA RECONNUE :

- pour sa capacité à mobiliser divers acteurs de la société
- pour l'influence de ses actions sur des enjeux de santé publique au Québec

Nos VALEURS

ÉQUITÉ, JUSTICE, SOLIDARITÉ

NOTRE PHILOSOPHIE D'ACTION

L'ASPQ :

- œuvre de façon complémentaire, multidisciplinaire et intersectorielle en regroupant différents acteurs de la société
- est un lieu d'expertise, de soutien, de collaboration, d'influence et de changement par la formation, l'information, la promotion et le développement d'approches novatrices en santé publique
- est un espace servant de forum et d'interface aux coalitions pour des actions et des prises de position au service de l'intérêt commun de la santé publique
- est un lieu d'échanges favorisant l'innovation autour d'enjeux qui mobilisent des gens issus de divers milieux

**C'EST AVEC UNE GRANDE FIERTÉ QUE NOUS VOUS INVITONS À VISITER NOTRE
TOUT NOUVEAU SITE INTERNET À L'ADRESSE SUIVANTE : WWW.ASPQ.ORG**